

À l'ouverture de la séance du 13 mars 2024, 64 membres sont présents ou représentés (77 membres en exercice, 39 membres présents, 25 procurations).

1. Elections à la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers

| Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers | | |
|---|------------------------|------------------------|
| Collège des Professeurs des Universités ou personnels assimilés : 4 sièges à pourvoir – 2 sièges sont à pourvoir par 2 hommes et 2 sièges sont à pourvoir par 2 femmes | Philippe LE GALL | Élu avec 20 voix pour |
| | Patrice MARCILLOUX | Élu avec 20 voix pour |
| Collège des Maîtres de conférences ou personnels assimilés : 4 sièges à pourvoir – 2 sièges sont à pourvoir par 2 hommes et 2 sièges sont à pourvoir par 2 femmes | Marcelo PIRES NEGRAO | Élu avec 20 voix pour |
| | Anne-Sophie HOCQUET | Élue avec 19 voix pour |
| | Frédérique LE NAN | Élue avec 19 voix pour |
| Collège des usagers : 8 sièges - 4 sièges sont à pourvoir par des hommes et 4 sièges sont à pourvoir par des femmes | Sean CAMAZON—SIONNIERE | Élu avec 11 voix pour |
| | Nathan FLACHAIRE | Élu avec 11 voix pour |
| | Arthur LÉVÊQUE | Élu avec 10 voix pour |
| | Johann CAILLET | Élu avec 9 voix pour |
| | Jeanne LE CORRE | Élue avec 14 voix pour |
| | Marie RICHARD | Élue avec 14 voix pour |
| | Elisa CHEVALLIER | Élue avec 12 voix pour |
| | Anne RONDEAU | Élue avec 12 voix pour |

Les candidats élus prennent place par sexe puis en fonction du nombre de voix obtenu.

2. Elections à la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants

| Section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants | | |
|---|----------------------|-----------------------|
| Collège des Professeurs des Universités ou personnels assimilés : 4 sièges à pourvoir – 2 sièges sont à pourvoir par 2 hommes et 2 sièges sont à pourvoir par 2 femmes | David CANEVET | Élu avec 20 voix pour |
| | Antony TAILLEFAIT | Élu avec 20 voix pour |
| Collège des Maîtres de conférences ou personnels assimilés : 4 sièges à pourvoir – 2 sièges sont à pourvoir par 2 hommes et 2 sièges sont à pourvoir par 2 femmes | Alain PAGANO | Élu avec 19 voix pour |
| | Marcelo PIRES NEGRAO | Élu avec 18 voix pour |
| | Frédérique LE NAN | Élu avec 20 voix pour |
| | Laure PERCHEPIED | Élu avec 20 voix pour |

Les candidats élus prennent place par sexe puis en fonction du nombre de voix obtenu.

Fait à Angers.

Françoise GROLLEAU

Présidente de l'Université d'Angers

Signé le 19 avril 2024